

## Module n°3 : Appui opérationnel auprès des acteurs des établissements

### Contexte

---

Une ou plusieurs journées d'appui opérationnel sont proposées à chaque établissement ou groupe d'établissements afin de mettre en œuvre le plan d'actions déterminé précédemment: animation d'un comité de pilotage, conception d'outils et de protocoles sur la gestion des inaptitudes, constitution d'une cellule «maintien dans l'emploi », etc.

Durée : jusqu'à 6 jours (en 3 séquences)

### Objectifs

---

- Identifier les enjeux d'une politique de prévention et de gestion de seconde partie de carrière
- Maîtriser et définir les modalités de mise en œuvre du maintien dans l'emploi et de gestion des situations d'inaptitude ou de handicap
- Appréhender les modalités d'accompagnement de mobilité des professionnels

### Renseignements complémentaires

---

*Les modules 2 et 3 peuvent être mobilisés de façon indépendante.*

*Les durées et les contenus des thématiques de formation-action et d'appui opérationnel dépendent du diagnostic cadrage réalisé dans le cadre du module 1.*

#### **Pour plus d'informations :**

- Audrey DAVID - 04.91.17.71.28 - a.david@anfh.fr *Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement*

### Programme

---

- La définition et la mise en œuvre de la politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière.
- La priorisation des actions et l'animation du Copil.
- La conception des outils.
- L'intégration au projet social et managérial des thématiques concernées par la formation-action.
- L'organisation de la prise en compte des situations complexes.

- Le travail en réseau : identification et mise en œuvre des partenariats internes et externes possibles.

**Exercice  
2026**

**Code de formation  
4.03**

**Nature  
AFN**

**Organisé par  
FORMAVENIR PERFORMANCES**

**Durée  
42 heures**